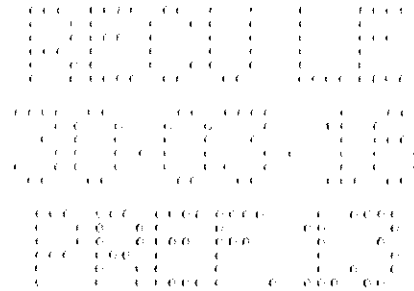




ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART & DE DESIGN
MARSEILLE-
MÉDITERRANÉE

184 avenue de Luminy
13288 Marseille cedex 9
T 04 91 82 83 10
F 04 91 82 83 11
www.esadmm.fr



Conseil d'Administration

Séance du 25 MARS 2016

INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS

INFORMATION n°19 JUR 16 03 25 INFO MARCHES

L'an deux mille seize, le 25 mars,

Le Conseil d'Administration s'est réuni, en la salle du conseil au siège de l'établissement, sur convocation de Madame la Présidente en date du 14 mars 2016 ;

VU

- les statuts de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design Marseille Méditerranée,
- la délibération 09/12/11_4 du 9 décembre 2011,
- la délibération 10/07/12_09 du 10 juillet 2012,
- la délibération 03_02_05/04/13 du 5 avril 2013 ;
- la délibération 00 CA 15-03-20 du 20 mars 2015
- la délibération 09 CA 15 03 20 du 20 mars 2015 portant sur le guide des procédures
- la délibération n°16 FI 15 09 18 du 18 septembre 2015
- la délibération n° 10 juri 15 12 11 du 11 décembre 2015

La Présidente,

EXPOSE

Conformément aux dispositions des statuts de l'Ecole et des délibérations susvisées, il est porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration la liste de marchés conclus depuis sa dernière séance, à savoir :

1. MAPA 026 Equipement Informatique et gestion du système d'Information de l'ESADMM composé de 6 lots conclu avec l'entreprise KALYST pour un montant maximum annuel de 102 000 euros HT ;
2. MAPA 021 Installation de la téléalarme et maintenance de l'ascenseur de la plateforme numérique LoAD conclu avec la société AMS pour un montant de 1870 euros HT.

ESADMM CA 25/03/2016

Délibération n° 19_JUR_16_03_25_INFO_MARCHES

Fait à Marseille, le 25 mars 2016.

La Présidente
Anne Marie d'Estienne d'Orves

Transmise au représentant de l'Etat le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.

Publiée le :